

0561641E  
ACADEMIE DE RENNES  
LPO LYCEE DES METIERS MARCELLIN BERTHELOT  
AVENUE ROLAND GARROS  
56231 QUESTEMBERT CEDEX  
Tel : 0297261206

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 29

Année scolaire : 2018-2019

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 24

Le conseil d'administration

Convoqué le : 09/11/2018

Réuni le : 22/11/2018

Sous la présidence de : Francois Joussellin

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

IEP

Le conseil d'administration autorise la signature de la convention avec l'IEP de RENNES

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés : 24

Pour : 24

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

## CONVENTION LYCEE 2018-2019

Tous les élèves doivent avoir la possibilité de s'engager vers les études supérieures de leur choix, de façon informée et justement ambitieuse. C'est en s'inscrivant dans le Parcours Avenir que chaque élève élabore son projet d'orientation scolaire et professionnelle. Le Parcours d'Excellence permet de renforcer cette perspective pour les élèves d'établissements prioritaires (Quartiers Prioritaires de la Ville, éducation prioritaire, zones rurales isolées). Le Programme d'Etudes Intégrées (PEI) est le résultat de la volonté commune des sept Instituts d'Etudes Politiques (IEP) et des Recteurs de promouvoir une politique de démocratisation active qui s'inscrit pleinement dans le respect du principe républicain de la réussite éducative de tous. En ce sens, une Convention entre le lycée partenaire et l'IEP est nécessaire pour assurer le succès de cette formation innovante. Outre l'engagement du lycée à libérer les élèves membres du programme lors des différentes manifestations PEI (Journées d'accueil, Concours blanc...), il est convenu ce qui suit entre l'Institut d'Etudes politiques de Rennes et le lycée BERTHELOT :

**I** Le lycée BERTHELOT adhère au programme PEI pour l'année scolaire 2018-2019. Cette adhésion prend effet au 3 septembre 2018. Elle s'achève le 30 juin 2019.

**II** Le lycée BERTHELOT transmet les informations concernant le programme PEI aux élèves de Seconde, Première et de Terminale. Il favorise l'organisation de réunions d'information concernant l'IEP de Rennes.

Le lycée s'engage à :

- veiller à l'inscription des lycéens sur la plateforme PEI
- signer la charte de déontologie
- dégager au minimum 40HSE pour la tenue des ateliers afin d'assurer le suivi pédagogique
- assurer l'accès à Internet pour les lycéens
- assurer la possibilité de reprographie des documents mis en ligne
- mettre à disposition une salle pour le travail en groupe
- participer aux journées d'immersion organisées par l'IEP de Rennes
- accueillir au sein du lycée les étudiants tuteurs au minimum 2 fois

**III** L'IEP de Rennes a organisé une Commission de sélection des dossiers de candidatures du lycée BERTHELOT sur des critères sociaux et scolaires. La liste des admis à utiliser la plateforme PEI est fournie par l'IEP de Rennes au lycée BERTHELOT.

**IV** L'IEP de Rennes s'engage à permettre l'accès au programme PEI pour les élèves retenus pour la durée de la période considérée, tous les coûts pédagogiques et logistiques du programme en ligne sont pris en charge par l'IEP de Rennes.

V Dans le lycée BERTHELOT, l'encadrement des élèves de Première et/ou Terminale retenus dans le programme est assuré par un ou plusieurs professeurs selon le nombre d'élèves impliqués, dont 1 professeur référent désigné par le Proviseur pour la durée de l'année scolaire : DEMANGE Elise

Le professeur référent DEMANGE Elise reçoit une indemnité versée par le Ministère de l'Education Nationale en échange de sa participation à la coordination du dispositif dans le lycée BERTHELOT avec l'IEP de Rennes.

VI Dans le cadre de la convention signée entre l'IEP de Rennes et le lycée BERTHELOT, concernant le dispositif de démocratisation PEI, l'enseignant référent et les lycéens s'engagent à conserver la confidentialité quant aux documents fournis par la plateforme PEI et à ne pas les diffuser hors du cadre de ce programme.

VII L'IEP de Rennes et le lycée BERTHELOT s'autorisent l'utilisation respective de leurs logos dans leur communication interne et externe.

**A Rennes, le 16/10/2018**

**A QUESTEMBERG, le**

**Le Directeur de l'IEP de Rennes**

**Le proviseur du Lycée BERTHELOT**

*Signature*

*Signature*

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'L' followed by a vertical line and a large, sweeping curve that ends in a point.